



Organisme belge d'Accréditation  
Belgische Accreditatieinstelling  
Belgische Akkreditierungsstelle  
Belgian Accreditation Body

EA MLA Signatory

Annexe au certificat d'accréditation  
Bijlage bij accreditatie-certificaat  
Annex to the accreditation certificate  
Beilage zur Akkreditierungszertifikat

# 214-INSP

EN ISO/IEC 17020:2012

Version / Versie / Version / Fassung	13
Validité / Geldigheidsperiode / Validity / Gültigkeitsdauer	2021-11-24 – 2026-02-02

**Maureen Logghe**

La Présidente du Bureau d'Accréditation  
Voorzitter van het Accreditatiebureau  
Chair of the Accreditation Board  
Vorsitzende des Akkreditierungsbüro

De accreditatie werd uitgereikt aan / L'accréditation est délivrée à /  
The accreditation is granted to / Die akkreditierung wurde erteilt für:

**WIDRA SRL**  
**Rue Zénobe Gramme 26**  
**4821 Dison**

Sites of activities / Sites d'activités / Activiteitencentra / Standorte mit aktivitäten:

WIDRA SRL - Département inspection	Rue Zénobe Gramme 26 4821 Dison
------------------------------------	------------------------------------

### Organisme d'inspection de type C

Appareils	Type d'inspection	Méthode d'inspection	Procédure de référence (interne)
Instruments de pesage à fonctionnement non automatique de classe II avec portée maximale jusque 65 kg	Vérification périodique des instruments de pesage à fonctionnement non automatiques en service	Note d'instruction 63100 4-C01 du Service de Métrologie Légale	Note d'instruction 63100 4-C01 du Service de Métrologie Légale
Instruments de pesage à fonctionnement non automatique de classe III avec portée maximale jusque 150 t	Vérification périodique des instruments de pesage à fonctionnement non automatiques en service	Note d'instruction 63100 4-C01 du Service de Métrologie Légale	Note d'instruction 63100 4-C01 du Service de Métrologie Légale
Instruments de pesage à fonctionnement non automatique de classe III avec portée maximale jusque 150 t	Vérification périodique des instruments de pesage à fonctionnement non automatiques en service	Note d'instruction 63100 4-C01 du Service de Métrologie Légale	Note d'instruction 63100 4-C01 du Service de Métrologie Légale
Instruments de pesage à fonctionnement non automatique (pour la production de béton ou d'asphalte) (1)	Inspection des instruments de pesage à fonctionnement non automatique non vérifiés selon les procédures opérationnelles PRO-010 et PRO-011	Procédure d'inspection PRO-13 pour les centrales à béton et PRO-13 pour les trémies et centrales à bitume.	Procédure d'inspection PRO-13 pour les centrales à béton et PRO-13 pour les trémies et centrales à bitume.

(1) Inspections effectuées en dehors des domaines d'application mentionnés sous 1° à 6° de l'article 2§2 de l'arrêté royal du 12 avril 2016 relatif aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique.